



Maison des Agriculteurs et des Français d'Afrique du Nord
MAFA / 95 rue d'Amsterdam / 75008 / PARIS
TEL : 01/45/26/29/33 FAX : 01/40/16/91/91 courriel : mafa.pn@orange.fr

MOTION N° 1

La Maison des agriculteurs et des Français d'Afrique du Nord, réunie en assemblée générale le vendredi 21 novembre 2014 à Aix en Provence a adopté à l'unanimité des membres présents la motion suivante :

1/ La MAFA prend acte de la décision prise par le gouvernement de supprimer l'Agence Nationale pour l'Indemnisation des français d'Outre Mer (ANIFOM). Cette suppression a été officialisée par la loi n° 2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014. La Mission Interministérielle aux rapatriés (M.I.R) devrait être également supprimée prochainement. Ces suppressions ont pour conséquence de faire disparaître la référence aux rapatriés, Français d'outre-mer, de toute dénomination d'un ministère ou d'une administration conduisant une politique nationale pour les rapatriés. La population concernée ressent cette absence comme l'oubli des souffrances passées et des difficultés économiques et sociales que certains de ses membres ou leurs descendants rencontrent encore.

2/ Considérant que les attentes des Français rapatriés d'outre-mer justifient aujourd'hui encore le maintien d'une administration et de politiques publiques qui leurs soient dédiées les adhérents de la MAFA et leurs amis souhaitent que l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre prenne le titre d'Office national des anciens combattants, des victimes de guerre et des Français rapatriés d'outre-mer et que son conseil d'administration comporte un collège ou un sous-collège représentant les Français rapatriés d'outre-mer. Ils ne sauraient se satisfaire que soit substitué à la création d'un collège ou d'un sous collège la désignation de personnalités qualifiées, laquelle ne traduirait pas que les rapatriés sont des ressortissants de plein droit de l'Office.